

Fiche Technique

Édité le 08/05/2026



Référence	847007
Désignation	Machine à dicter numérique Philips DPM7200 DPM7200/02 PHILIPS
Libellé	<p>Machine à dicter numérique Philips DPM7200. Enregistrements d'une excellente qualité et ergonomie exceptionnelle. L'enregistreur de dictée Pocket Memo constitue une révolution dans le domaine de la dictée. Ses deux microphones offrent une qualité audio supérieure pour vos dictées. Son design robuste et léger fournit une ergonomie parfaite pour travailler pendant plusieurs heures d'affilée. Le mode classique permet à l'utilisateur de retrouver l'apparence et le style propres à un dispositif analogique, afin qu'il puisse se concentrer sur l'essentiel tout en bénéficiant des avantages de la technologie numérique. Qualité audio supérieure et design haut de gamme : Deux microphones pour des enregistrements audio stéréo supérieurs. Interrupteur à curseur ergonomique pour une utilisation efficace avec une seule main. Boîtier en acier inoxydable pour une résistance accrue. Améliorez votre productivité : Logiciel de flux de travail SpeechExec pour une gestion efficace des données. Écran couleur grand format et interface utilisateur intuitive pour une utilisation facile et pratique. Mesures d'économie d'énergie avec une batterie Li-ion pour une plus longue vie. Conçu pour les professionnels : Configuration de priorité pour traiter en premier les tâches urgentes. Qualité d'enregistrement élevée en format DSS et MP3. Mode classique offrant une utilisation simple et aisée. Station d'accueil et pédale de commande en option pour une dictée et transcription en mode mains libres sans utiliser d'ordinateur. Dimensions du produit (H x L x P) : 12.3 x 5.3 x 1.5 cm. Poids : 117 g incluant la batterie et la carte mémoire. Garantie 2 ans. Type d'éléments : Machine à dicter numérique</p>
Caractéristiques	
Caractéristiques environnementales	
Code EAN	9120056503193
Page catalogue	
Poids du produit	0.278 Kg

Pour toute question n'hésitez pas à nous questionner sur ao@groupe-mtm.com

